

SECTEUR REGION D'ANCENIS

COMMUNE DU CELLIER

ORIGINE DE VOTRE EAU

Vous faites partie de l'unité de distribution de la commune du Cellier.

La gestion de la distribution de l'eau est assurée par VEOLIA Eau.

L'eau distribuée provient de :

- ◆ Usine de Basse Goulaine

La qualité des eaux brutes captées nécessite un traitement complet avant distribution.

La procédure d'élaboration des périmètres de protection des captages de :

- ◆ Basse Goulaine est terminée. La mise en œuvre sur le(s) site(s) est en cours.

CONTROLE DE VOTRE EAU

L'ARS DT44 est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau distribuée.

La surveillance de la qualité de l'eau porte sur une centaine de molécules différentes.

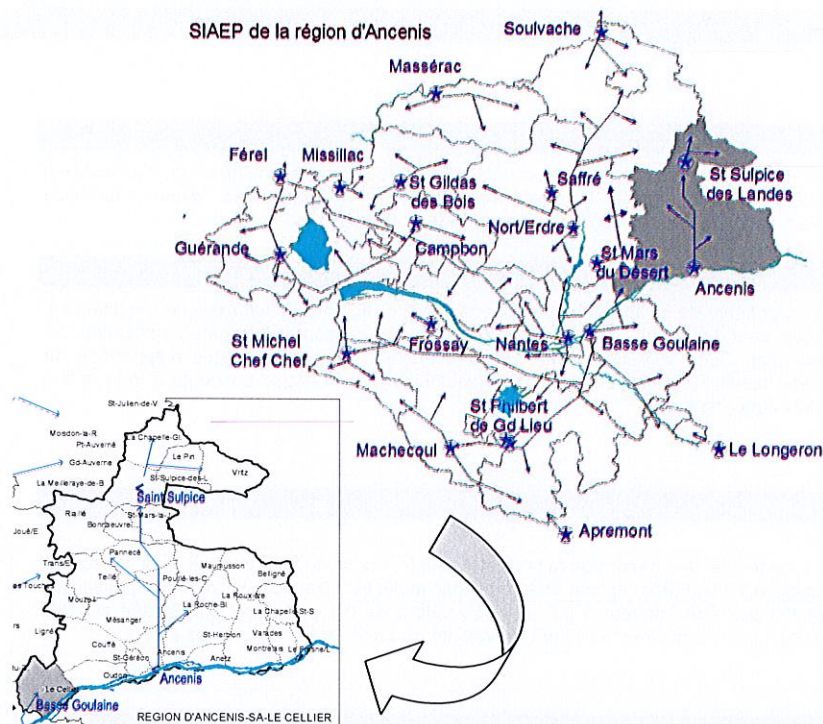
Cette synthèse prend en compte les résultats provenant de 12 prélèvements sur l'année.

Les résultats des analyses sont consultables en mairie ou auprès d'atlantic'eau (syndicat départemental de l'eau).

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet www.ars.paysdelaloire.sante.fr

CONSEILS

- ◆ Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson et pour cuisiner.
- ◆ Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- ◆ Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- ◆ Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- ◆ Si vous possédez un adoucisseur, assurez vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.
- ◆ La qualité de l'eau distribuée à votre robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire (osmoseur...). En présence, n'oubliez pas de l'entretenir régulièrement.
- ◆ En cas d'utilisation alternée du réseau public et d'un puits ou forage privé, la déconnexion des deux réseaux est obligatoire, la responsabilité du propriétaire pouvant être engagée.



APPRECIATION GLOBALE DE VOTRE EAU EN 2015

L'EAU DE LA COMMUNE DU CELLIER EST DE BONNE QUALITE SANITAIRE. ELLE A TOUTEFOIS PRESENTE DES EPISODES DE NON-CONFORMITES POUR DEUX PESTICIDES LE METALDEHYDE ET LE METOLACHLORE.

- ◆ L'eau distribuée a présenté des non conformités chimiques pendant une période limitée en mai, suite notamment aux dépassements de la limite de qualité de deux pesticides, le métaldéhyde, et le métolachlore au-delà de la valeur réglementaire fixée à 0,1 µg/L par substance individualisée. Ces dépassements n'ont pas toutefois nécessité de restriction de consommation de l'eau ; en effet l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a fixé respectivement à 60 µg/L et à 10 µg/L en octobre 2010 les valeurs sanitaires maximales. Des mesures correctives ont été mises en œuvre par l'exploitant et le contrôle sanitaire a été renforcé par l'ARS.

Les résultats analytiques pour quelques paramètres se trouvent au verso de la feuille e.

LORSQUE LA SAVEUR OU LA COULEUR DE L'EAU DU ROBINET PRESENTE UN ASPECT INHABITUEL, SIGNEZ LE A VOTRE DISTRIBUTEUR D'EAU (voir facture).

SECTEUR REGION D'ANCENIS

COMMUNE DU CELLIER

APPRECIATION DE VOTRE EAU EN 2015 POUR QUELQUES PARAMETRES

BACTERIOLOGIE

Tout résultat d'analyse supérieur aux limites de qualité indique un non-respect réglementaire et signale la présence de bactéries indicatrices d'une éventuelle contamination fécale pouvant provoquer des troubles digestifs.

Très bonne qualité bactériologique

Taux de conformité	100	%
--------------------	-----	---

NITRATES

La teneur limite de 50 milligrammes par litre (mg/L) en nitrates est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes ou allaitantes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque d'apparition de maladie bleue du nourrisson (méthémoglobinémie) et du risque suspecté à long terme d'effets cancérogènes.

Eau conforme pour le paramètre nitrates

Minimum	4	mg/l
Moyenne	13	mg/l
Maximum	17	mg/l

PESTICIDES

La quasi totalité des pesticides fait l'objet d'une teneur limite unique dans l'eau du robinet à savoir 0,1 microgramme par litre (µg/l) par molécule. De plus, le total des pesticides détectés doit être inférieur à 0,5 µg/L. La valeur de 0,1 µg/L n'est pas basée sur des considérations sanitaires mais sur une volonté de protéger les ressources en eau.

Dépassements temporaires de la teneur limite (0,1 µg/l) n'ayant pas entraîné de restriction d'usage

Molécules concernées par une non conformité	Valeur maximale	Nombre de jours de non conformité
Métaldéhyde	0,12	14
Métolachlore	0,16	14

FLUOR

La teneur limite de 1,5 milligrammes par litre (mg/L) a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). A des doses modérées, le fluor est bénéfique pour la santé en terme de prévention des caries dentaires.

Teneur faible en fluor, un apport complémentaire est possible après avis médical

Moyenne	0,13	mg/l
---------	------	------

DURETE

La dureté, ou titre hydrotimétrique (TH ou DH), correspond à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en degré français (°F). La consommation d'une eau dure n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients et conduites. Au contraire, une eau douce peut dans certaines conditions dissoudre les métaux des canalisations et entraîner des risques pour la santé. Aucune teneur limite réglementaire concernant ce paramètre n'a été fixée.

Eau peu calcaire, dureté faible

Minimum	12	°F
Moyenne	14	°F
Maximum	18	°F

ALUMINIUM

La présence d'aluminium dans l'eau potable peut être d'origine naturelle ou liée à un dysfonctionnement de la filière de traitement d'eau utilisant du sulfate d'aluminium. Un excès d'aluminium dans l'eau peut présenter un danger d'encéphalopathie pour les personnes subissant des séances de dialyse. Il entraîne également une dégradation des eaux dans les canalisations par des phénomènes de dépôts. La limite de qualité pour l'eau potable est fixée à 0,200 mg/l et à 0,030 mg/l pour les eaux de dialyse.

Eau conforme pour le paramètre aluminium

Minimum	0,012	mg/l
Moyenne	0,044	mg/l
Maximum	0,069	mg/l

CARBONE ORGANIQUE TOTAL

Le carbone organique total (COT) dépasse régulièrement la référence de qualité (2 mg/L). Le COT, paramètre global intégrant de nombreux composés organiques, n'est pas un indicateur de risque sanitaire, mais d'efficacité de l'usine de traitement d'eau potable. A valeur élevée, le COT peut être à l'origine d'une dégradation de la qualité de l'eau distribuée (goût, odeur, dépôt).

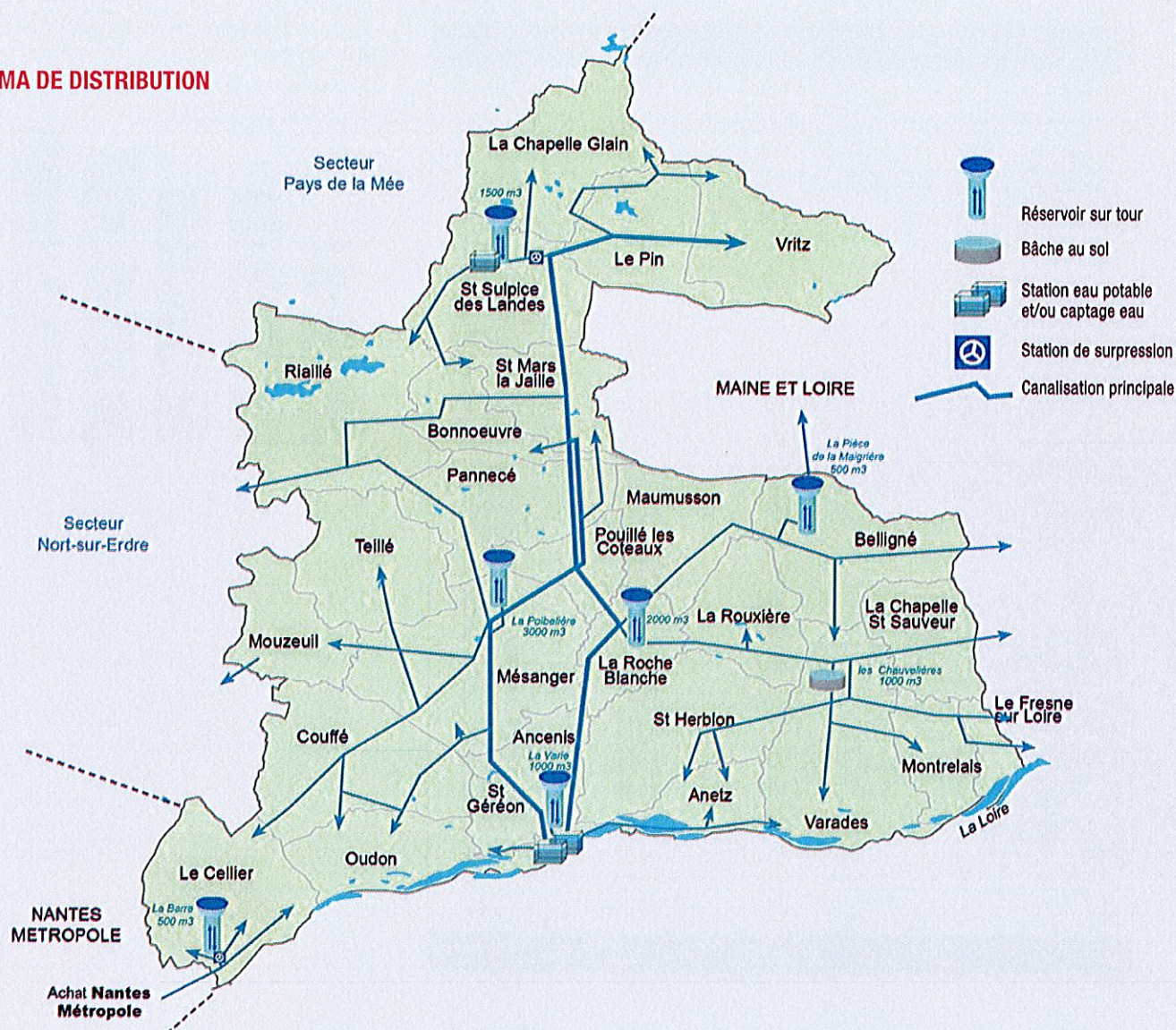
Dépassements réguliers de la référence de qualité en carbone organique total.

Minimum	1,20	mg/l
Moyenne	2,06	mg/l
Maximum	2,60	mg/l

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Région d'Ancenis

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

3 898 000 m³
consommés

538 000 m³
vendus aux collectivités
extérieures

113 000 m³
achetés aux collectivités
extérieures



24 623
abonnés pour
56 268 habitants
desservis



190 l/j/hab
consommation
moyenne



1 280 km
réseau
hors feeders

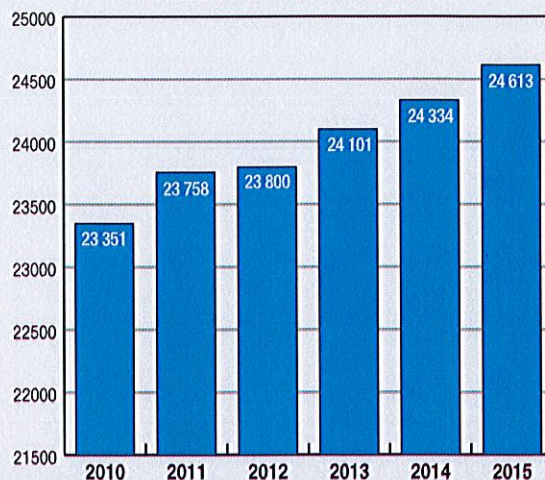


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

LES ABONNÉS

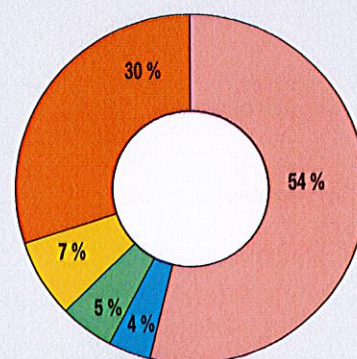
Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Ancenis	4 119	4 220	+ 2,45 %
Anetz	837	851	+ 1,67 %
Belligné	748	756	+ 1,07 %
Bonnœuvre	265	267	+ 0,75 %
Couffé	949	959	+ 1,05 %
La Chapelle-Glain	431	432	+ 0,23 %
La Chapelle-Saint-Sauveur	377	385	+ 2,12 %
La Roche-Blanche	470	476	+ 1,28 %
La Rouxière	453	451	- 0,44 %
Le Cellier	1 450	1 453	+ 0,21 %
Le Fresne-sur-Loire	446	448	+ 0,45 %
Le Pin	350	354	+ 1,14 %
Maumusson	436	438	+ 0,46 %
Mésanger	1 780	1 785	+ 0,28 %
Montrelais	363	364	+ 0,28 %
Mouzeil	671	681	+ 1,49 %
Oudon	1 569	1 587	+ 1,15 %
Pannecé	548	547	- 0,18 %
Pouillé-les-Coteaux	399	402	+ 0,75 %
Riaillé	1 012	1 036	+ 2,37 %
Saint-Géréon	1 377	1 411	+ 2,47 %
Saint-Herblon	995	1 007	+ 1,21 %
Saint-Mars-la-Jaille	1 138	1 145	+ 0,62 %
Saint-Sulpice-des-Landes	367	362	- 1,36 %
Teillé	701	703	+ 0,29 %
Varades	1 726	1 732	+ 0,35 %
Vritz	357	361	+ 1,12 %
TOTAL	24 334	24 613	+ 1,15 %

Évolution du nombre d'abonnés



LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

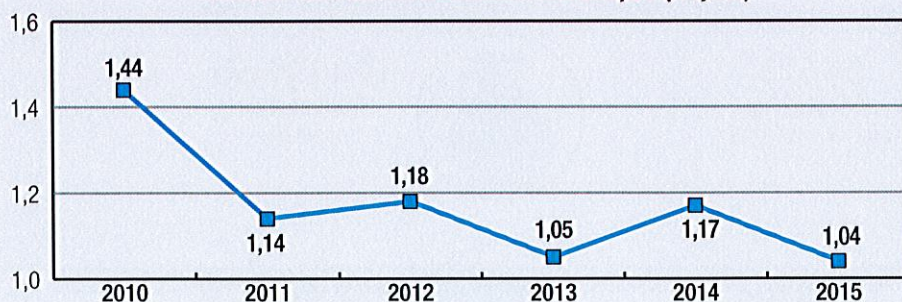
- Abonnés domestiques et fuites
- communes et piscines
- herbages
- abonnés + 5 000 m³
- Laiterie Laita et SA Aubret (abonnés + 100 000 m³)



Répartition du volume consommé par type d'abonnés

LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)*



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km